

(A)

(N° 41.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Brixis, Jean Charles, maréchal-des-logis de la Gendarmerie, à Dixmude.

(Voir le N° 273, session 1846-1847 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, fils de parents belges, au service de l'empire français, est né fortuitement à Waldau (Hesse-Cassel) en 1809.

Il était au service des Pays-Bas, et n'a quitté qu'en 1832, après avoir été congédié honorablement à l'expiration de son terme d'engagement. C'est pour ce seul motif qu'il a perdu sa qualité de belge, étant resté au service du roi des Pays-Bas, jusqu'en 1832.

A l'expiration de son terme de service il est rentré en Belgique, s'est engagé dans la nouvelle armée nationale, et a fait la campagne de 1833.

A la fin de cette année, il est entré dans le corps de la gendarmerie, et y a servi sans interruption avec zèle et distinction ; sa bonne conduite lui a valu de l'avancement et différentes médailles, pour actes de dévouement,

Les autorités ont appuyé sa demande de naturalisation ordinaire, qui a été prise en considération dans la Chambre des Représentants, par 39 suffrages contre 24.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.